

Introduction

Les enjeux énergétiques au Québec. Conflits et représentations

Stéphane Savard et Martin Pâquet

Volume 13, numéro 2, 2010

Énergie et citoyenneté

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001128ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001128ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (imprimé)

1923-8231 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Savard, S. & Pâquet, M. (2010). Introduction : les enjeux énergétiques au Québec. Conflits et représentations. *Globe*, 13(2), 11–25.
<https://doi.org/10.7202/1001128ar>

Tous droits réservés © Globe, Revue internationale d'études québécoises, 2011

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

L'énergie. Avec l'industrialisation et le développement technologique, l'enjeu de l'énergie est au cœur des XIX^e et XX^e siècles en Occident et ailleurs dans le monde. Les grandes percées médicales, le développement inouï des moyens de transport et de communication, l'urbanisation accélérée et l'émergence des mégapoles, la croissance fulgurante et parfois tumultueuse de l'économie mondialisée, l'essor de l'informatique, de la nanotechnologie et de l'électronique de même que la conquête de l'espace et les découvertes scientifiques qui s'y rattachent sont tributaires, du moins en partie, de sources d'énergie qui, elles aussi, ont connu de profondes transformations depuis près de 200 ans. Si la force animale ou celle de la vapeur produite grâce au charbon amorcent un certain déclin au courant du XX^e siècle, l'électricité, le pétrole, le gaz naturel, la biomasse et l'hydrogène deviennent au contraire des sources d'énergie très usitées. En effet, leur forte demande répond en grande partie aux impérieux besoins énergivores des consommateurs. L'expression de ces besoins socioéconomiques transite ainsi par la voix des industriels, des scientifiques, des ingénieurs, des responsables politiques ou des simples citoyens. Nos sociétés contemporaines étant fondées sur l'industrialisation et la technoscience, l'énergie constitue plus qu'un moyen essentiel pour assurer le développement socioéconomique : elle est aussi un enjeu de l'habilitation citoyenne. Sans le nécessaire accès à l'énergie, les citoyens ne peuvent assurer leur plein épanouissement dans la communauté politique. D'où les multiples stratégies mises en œuvre, de la promotion à la résistance, déployées dans des aires macrosociales ou circonscrites au voisinage et au quotidien. Dès lors, par delà les strictes dimensions socioéconomiques, l'énergie est indubitablement au cœur du politique.

Le double constat de la demande socioéconomique en énergie et de son importance politique est particulièrement frappant dans le cas de l'électricité et de ses différentes filières énergétiques, que ces dernières relèvent de l'hydroélectricité, du nucléaire, de la force éolienne, du gazifière et du solaire, etc.⁵. Ainsi, au cours des dernières décennies, des efforts colossaux ont été consacrés à la recherche scientifique dans l'espoir de produire une énergie électrique qui réduirait autant que possible l'empreinte écologique⁶

✦ ✦ ✦

5. Même la filière du charbon possède toujours un certain potentiel sur le plan socioéconomique et a des échos certains sur le plan politique. Certes, cette filière ne semble plus avoir la cote depuis les années 1980 et la lutte contre les pluies acides et, plus tard dans les années 1990 et 2000, depuis le combat contre les gaz à effet de serre et les changements climatiques. Toutefois, des épisodes comme celui de la vente avortée d'Énergie NB et de ses centrales au charbon, témoignent de l'actualité socioéconomique et politique de cette source d'énergie.

6. La réduction de cette empreinte écologique va évidemment de pair avec les nouveaux idéaux de « développement durable » préconisés par plusieurs intervenants occidentaux depuis la fin des années 1980,

des sociétés humaines, sans pour autant négliger les impératifs du marché économique en faveur d'une énergie produite massivement au plus bas coût possible. Aujourd'hui encore, à l'aube de la deuxième décennie du XXI^e siècle, les enjeux énergétiques occupent une place de choix dans les préoccupations des sociétés occidentales. On peut penser par exemple aux nombreuses polémiques entourant la construction éventuelle de centrales nucléaires et aux problèmes d'enfouissements de leurs déchets radioactifs qui constituent toujours des sujets d'actualité ; ou encore aux luttes pour l'implantation des principes de développement durable dans les projets énergétiques, fruits d'une exploitation engendrée par la dépendance occidentale – voire même mondiale – à l'endroit de « l'or noir » (on pense notamment celui de l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta).

DES QUESTIONS FONCIÈREMENT POLITIQUES. LES ENJEUX ÉNERGÉTIQUES AU QUÉBEC DEPUIS LA FIN DU XIX^e SIÈCLE

Sur le plan de l'énergie, le Québec ne fait pas exception dans le monde occidental. Dès la fin du XIX^e et le début du XX^e siècles, les questions énergétiques occupent une place non négligeable dans les préoccupations des responsables politiques et des décideurs économiques québécois. Au-delà des strictes incidences économiques, ces questions sont foncièrement politiques, puisqu'elles renvoient aux luttes que se livrent les acteurs dans l'espace public à propos des projets de développement socioéconomique et, partant, relèvent de conceptions divergentes d'un avenir commun.

Ces débats ne sont guère récents. Avant la Première Guerre mondiale, les centres urbains – surtout Montréal et Québec et, dans une moindre mesure, les villes moyennes comme Sherbrooke ou Trois-Rivières – deviennent les arènes d'un conflit entre les tenants du gaz et ceux de l'électricité. Les protagonistes s'opposent sur les questions de l'éclairage des rues et, surtout, sur le développement de nouveaux moyens de transport et de nouveaux services publics⁷. Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, les industriels de ces mêmes villes tentent, quant à eux, de trouver le meilleur moyen d'approvisionner leurs usines et leurs manufactures en énergie, ce qui les fait souvent hésiter entre la vapeur issue du chauffage au charbon, l'électricité ou la force hydraulique. Ailleurs, dans les régions plus éloignées

✦ ✦ ✦

notamment depuis la publication du Rapport Brundtland de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement des Nations Unies en 1987.

7. Clarence HOGUE, André BOLDUC et Daniel LAROCHE, *Québec : un siècle d'électricité*, Montréal, Éditions Libre Expression, 1979, p. 19-62.

des grands centres, les responsables politiques et les décideurs économiques misent surtout sur l'hydroélectricité par le biais des concessions pour la construction de barrages. Partant, ces initiatives favorisent une certaine décentralisation industrielle et, ainsi, encouragent un développement régional centré sur l'entreprise privée ainsi que l'extraction – et parfois aussi la transformation – des ressources naturelles⁸.

À Montréal notamment, un vaste mouvement populaire se manifeste au cours des années 1930 contre les trusts, dont ceux de l'électricité et du gaz, qui vendent à des tarifs exorbitants un bien commun jugé essentiel. Avec la première nationalisation en matière d'hydroélectricité et la création d'Hydro-Québec en 1944, les responsables politiques ne se contentent plus de légiférer pour réguler le domaine de l'énergie. Outre son rôle dans la distribution du gaz, délaissé en 1957⁹, Hydro-Québec exprime une certaine volonté interventionniste de la part des gouvernements Godbout et Duplessis dans le domaine de l'énergie. Dès lors, l'État québécois peut concurrencer l'entreprise privée sur un terrain de plus en plus stratégique : celui de la production, du transport et de la distribution de l'électricité. Ce faisant, il favorise ouvertement une filière, déjà éprouvée depuis l'avènement technologique des turbines à la fin du XIX^e siècle, qui détient un vaste potentiel de rentabilité : l'hydroélectricité. Plus tard, au moment de la Révolution tranquille, le gouvernement de Jean Lesage procède à la deuxième nationalisation de l'électricité et instaure un monopole étatique sur la production et la distribution d'énergie électrique à des fins domestiques. Ce faisant, les responsables politiques de ce gouvernement et de ceux qui lui succèdent encouragent fortement à la fois le développement hydroélectrique du Québec et la consommation de cette énergie « québécoise ». Cette orientation politique en matière de développement énergétique engendre un résultat probant : le Québec devient l'un des États les plus électrifiés au monde.



8. Voir, entre autres, Claude BELLAVANCE, *Shawinigan Water and Power, 1898-1963 : formation et déclin d'un groupe industriel au Québec*, Montréal, Éditions du Boréal, 1994 ; John H. DALES, *Hydroelectricity and Industrial Development, Quebec 1898-1940*, Cambridge, Harvard University Press, 1957 ; Pierre LANTHIER, « Stratégie industrielle et développement régional : le cas de la Mauricie au XX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 37, n° 1, juin 1983, p. 3-19.

9. Rappelons que cette vente mènera en 1958 au fameux scandale du gaz naturel largement dénoncé par le journaliste du *Devoir* Pierre Laporte. Voir Bibliothèque de l'Assemblée nationale du Québec, *Reconstitution des débats de l'Assemblée législative, Version préliminaire*, séance du 21 février 1957, p. 2. Voir aussi Clarence HOGUE, André BOLDUC et Daniel LAROCHE, *Québec : un siècle d'électricité*, op. cit., p. 255-256.

Les mêmes responsables politiques se penchent aussi sur la place que devrait prendre non seulement d'autres formes d'énergie, comme celles issues du pétrole et du gaz naturel, mais aussi d'autres filières électriques, comme celles du nucléaire et des sources dites « nouvelles » ou « alternatives » – à l'instar des énergies solaire, éolienne, marémotrice, etc. La planification étatique et, surtout, la rédaction de la première véritable politique énergétique québécoise en 1978 reconnaissent au secteur de l'énergie un rôle moteur dans le développement économique du Québec¹⁰. Par la suite, les politiques énergétiques, régulièrement revisitées au fil des ans¹¹, ainsi que les différents enjeux – qu'ils relèvent de l'économie, de l'environnement, des percées technologiques ou des revendications territoriales – suscitent de nombreux débats et résistances au sein de l'espace public. En témoignent les polémiques souvent acrimonieuses qui surviennent au fil du temps depuis la fin des années 1970 : celles qui concernent le moratoire entourant la construction de nouvelles centrales nucléaires sous le gouvernement de René Lévesque, l'exportation de l'électricité et le devancement des projets hydro-électriques dans la décennie 1980, la distribution et la consommation du gaz naturel dans le secteur domiciliaire au cours de la même période, le projet Grande-Baleine au tournant des années 1990, la déréglementation du marché de l'électricité et la division en trois entités distinctes d'Hydro-Québec à la fin du XX^e siècle ou encore la création de la Régie de l'énergie en 1997.

Enfin, il suffit de se pencher sur les débuts du troisième millénaire pour s'apercevoir qu'ils furent un terreau fertile pour de multiples débats entourant les enjeux énergétiques. Ces débats traduisent le caractère profondément sensible de l'énergie dans une société postindustrielle comme le Québec, notamment à propos des projets de développement socioéconomique. Ils expriment aussi les multiples formes de résistance fondées sur



10. Roland PARENTEAU, *Hydro-Québec : les relations entre l'État et son entreprise*, Ottawa, Conseil économique du Canada, 1986, p. 54-55 ; Gouvernement du Québec : Direction générale de l'énergie, *La politique québécoise de l'énergie : assurer l'avenir*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1978. Il faut préciser qu'en 1971, le gouvernement Bourassa a lancé une réflexion sur l'énergie qui peut être considérée comme l'ancêtre de la première politique énergétique officielle. Voir Direction générale de l'Énergie, en collaboration avec le Bureau de Planification du ministère des Richesses naturelles du Québec, *Éléments d'une politique québécoise de l'énergie*, Québec, Ministère des Richesses naturelles, 1971.

11. Depuis la première politique énergétique officielle de 1978, trois autres politiques énergétiques ont été élaborées : *L'énergie force motrice du développement économique. Politique énergétique pour les années 1990*, Québec, Direction des communications du ministère de l'Énergie et des Ressources, 1988 ; *L'énergie au service du Québec. Une perspective de développement durable*, Québec, Direction des relations publiques, Ministère des Ressources naturelles, 1997 ; Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, *L'Énergie pour construire le Québec de demain. La stratégie énergétique du Québec 2006-2015*, Québec, Gouvernement du Québec, 2006.

l'habilitation citoyenne¹² et la prise de parole. Ainsi, au cours des dix dernières années, les tergiversations et les débats ne manquent pas au sujet des orientations et des politiques reliées aux différentes formes d'énergie ainsi qu'aux principaux projets qui y sont rattachés. Dans le domaine de l'électricité, notons le projet avorté de Suroît en 2003 et 2004, la politique hydro-québécoise favorable à la filière du gaz naturel dans la production d'électricité durant ces mêmes années, les problèmes d'implantation de parcs éoliens et les souhaits d'une éventuelle nationalisation des sources de production de cette forme d'énergie depuis 2003, les prises de position des « Lucides » et des « Solidaires » relatives à la probable augmentation des tarifs d'électricité afin de garnir les coffres de l'État québécois, le projet contesté de rénovation de la centrale de Gentilly-2 depuis 2008, le Plan Nord promu par le gouvernement libéral de Jean Charest qui veut poursuivre à la fois le développement des ressources hydroélectriques de la région septentrionale du Québec et la mise en valeur de façon durable des écosystèmes, l'échec de l'acquisition d'Énergie Nouveau-Brunswick en 2009 et 2010, les polémiques au sujet du projet de La Romaine, etc.

Dès lors, l'enjeu énergétique se manifeste simultanément sur deux échelles du politique, compris comme la gestion des divisions du social et l'élaboration d'un futur pensable. Sur un plan d'ensemble relevant des dimensions globales de la Cité, il renvoie à une macropolitique qui concerne l'aménagement du bien commun et la détermination des choix de société. Sur une échelle plus réduite, il regarde une micropolitique qui se confine plus particulièrement au quotidien des citoyens et à leurs solidarités de base. Le phénomène du « *Nimby* » (« *Not in my back yard* »), ces résistances citoyennes localisées, s'inscrit dans cet espace du micropolitique qui n'empêche pas l'expression de stratégies macropolitiques. Dans le cas de l'enjeu de l'électricité, les exemples abondent de la prégnance du micropolitique. On l'a vu auparavant, dès la fin des années 1980, avec la polémique menée entre autres par Micheline Beauchemin à propos de l'éventuelle construction d'une ligne de haute tension surplombant le fleuve Saint-Laurent à Grondines¹³. Évoquons encore, la vive et récente opposition à l'édification de la ligne Hertel-Des Cantons à la suite du « Grand Verglas » de 1998. D'autres initiatives, telles que la construction de petites centrales privées depuis les

✦ ✦ ✦

12. Dans le sens d'*empowerment*.

13. Cernée dans Étienne LYRETTE, « La dynamique sociale entourant l'implantation d'une infrastructure majeure : le cas du parc éolien Le Nordais », mémoire de maîtrise (études urbaines), Montréal, INRS-UCS, 2003, p. 72-81.

années 1990¹⁴ ou l'établissement de parcs éoliens¹⁵, rencontrent également de fortes résistances locales de la part des citoyens.

Les autres filières énergétiques sont aussi des sources de débats macro et micropolitiques et les motifs de polémiques abondent. En ce qui concerne le pétrole, relevons ainsi les nombreuses fluctuations du prix à la pompe ainsi que les préoccupations environnementales – surtout au sujet des gaz à effet de serre (GES) et du réchauffement climatique – qui incitent les décideurs économiques et les responsables politiques à trouver des solutions de rechange : promotion du transport en commun et retour aux grands projets de transport collectif, production d'éthanol et recherche de sources d'approvisionnement de pétrole. L'enjeu pétrolier n'est pas exempt de controverse, comme en témoignent les critiques relatives à l'exploitation des sables bitumineux de l'Alberta. Enfin, le gaz naturel engendre des situations délicates, au potentiel « explosif », pendant la première décennie des années 2000. La polémique tourne ici autour de la proximité spatiale du transport et de l'exploitation du gaz. Dès lors et par delà les tenants et aboutissants macropolitiques, elle atteste encore une fois des expressions du micropolitique. Signalons encore à ce propos le vif débat entourant le transport et la transformation de gaz naturel liquéfié avec le projet Rabaska de port méthanier, initié par le consortium Gaz de France, Gaz Métro, Enbridge et Gazprom de 2004 à 2009¹⁶. Un autre champ de bataille macro et micropolitique se dessine aujourd'hui avec l'exploitation des gaz de schiste dans la région des Basses-Terres du Saint-Laurent, qui rencontre une opposition croissante de plusieurs groupes de citoyens.

PROSPECTER LE TERRAIN HISTORIOGRAPHIQUE

Les préoccupations énergétiques depuis les années 1960 et 1970 ont eu des échos dans l'espace public, mais aussi dans le champ de la science. Dans un mouvement qui accompagne les débats publics, on observe l'émergence et la multiplication des études universitaires, étatiques et autres portant sur l'énergie et ses principaux enjeux économiques, technologiques, sociaux et environnementaux. Parmi cette foisonnante production scientifique, qui n'exclut pas la prise de position citoyenne, plusieurs travaux sont consacrés à la



14. Voir le documentaire de Michel GAUTHIER, *Rivières d'argent*, Québec, 2002, 50 min.

15. Voir Étienne LYRETTE, « La dynamique sociale entourant l'implantation... », *op. cit.*

16. Sur Rabaska, voir le pamphlet critique de Bernard DAGENAIS, Gaston CADRIN, Michel LESSARD et Pierre-Paul SÉNÉCHAL, *Rabaska : Autopsie d'un projet insensé*, Montréal, Fides, 2009. Nous pourrions ajouter à ces cas, bien que l'ampleur de la polémique fut sans doute de moindre importance, le projet de port méthanier de TransCanada et de Suncor Energy à Gros-Cacouna, entre 2004 et 2009.

principale forme d'énergie « québécoise » – l'électricité – et sa filière hydro-électrique, et analysent l'histoire de sa production, de son transport et de sa distribution, de même que ses conséquences économiques et industrielles pour le Québec de la fin du XIX^e siècle et du XX^e siècle¹⁷. D'autres études concentrent leurs réflexions sur les processus de nationalisation de l'électricité, que ce soit la première étatisation de 1944 ou encore la deuxième de 1962 et 1963, en cernant les facteurs sociaux, politiques et économiques concernés¹⁸. Certains analystes, dont Gilles Paquet, se penchent non seulement sur les objectifs de la nationalisation, mais proposent aussi leurs interprétations des résultats obtenus à court ou à moyen terme, surtout en ce qui concerne la deuxième étatisation et ses incidences¹⁹.

Principale société d'État dans le domaine de l'énergie, Hydro-Québec attire l'intérêt des chercheurs qui explorent son fonctionnement et son apport à la société québécoise. Les relations entre Hydro-Québec et l'État québécois sont scrutées à la loupe, mettant en lumière l'instrumentalisation économique de l'entreprise publique qui doit répondre aux objectifs non seulement de la politique économique du Québec mais aussi de sa politique énergétique²⁰. Les principes et les stratégies de gestion d'Hydro-Québec – liés en particulier à la planification, l'exportation, la tarification, les investissements et la complémentarité avec les autres industries québécoises – font aussi l'objet d'études universitaires de la part de spécialistes en



17. John H. DALES, *Hydroelectricity and Industrial Development*, op. cit. ; Claude BELLAVANCE, *Shawinigan Water and Power*, op. cit. ; André BOLDUC, Clarence HOGUE et Daniel LAROCHE, *Québec : un siècle d'électricité*, op. cit. ; Jean-Louis FLEURY, *Les Porteurs de lumières : l'histoire de la distribution de l'électricité au Québec*, Montréal, Éditions MultiMondes, 2004 ; Jean-Louis FLEURY, *Les Coureurs de lignes : l'histoire du transport de l'électricité au Québec*, Montréal, Stanké, 1999.

18. Voir entre autres Carol JOBIN, *Les enjeux économiques de la nationalisation de l'électricité (1962-1963)*, Montréal, Les Éditions Coopératives Albert St-Martin, 1978 ; Claude BELLAVANCE, « Un long mouvement d'appropriation de la première à la seconde nationalisation », Yves BÉLANGER et Robert COMEAU (dir.), *Hydro-Québec : autres temps, autres défis*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1995, p. 71-78 ; Marthe GODBOUT-BUISSIÈRES, *La nationalisation de l'électricité au Québec : phénomène politico-administratif*, Mémoire de maîtrise (sciences sociales), Québec, Université Laval, 1970 ; Claude BOILEAU, *Les partis politiques et le problème de la nationalisation de l'électricité*, Mémoire de maîtrise (science politique), Québec, Université Laval, 1966 ; Hélène LAURENDEAU, *Le processus politico-idéologique de la nationalisation de l'électricité de 1963 au Québec*, Montréal, Université de Montréal, 1981. (Coll. « Les Cahiers du Cidar », n° 3).

19. Gilles PAQUET, *Tableau d'avancement : petite ethnographie interprétative d'un certain Canada français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2008, p. 29-43. Voir aussi Ghislaine DE TILLY, *La nationalisation de l'électricité au Québec : objectifs et réalisations*, Mémoire de maîtrise (sciences économiques), Québec, Université Laval, 1980.

20. Roland PARENTEAU, « Hydro-Québec et l'État », Marcel COUTURE (dir.), *Hydro-Québec : des premiers défis à l'aube de l'an 2000*, Montréal, Éditions Libre Expression/Forces, 1984, p. 45-61 ; Roland PARENTEAU, *Hydro-Québec : les relations entre l'État et son entreprise*, Ottawa, Conseil économique du Canada, 1986 ; Pierre FOURNIER, *Les sociétés d'État et les objectifs économiques du Québec : une évaluation préliminaire*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1979.

sciences économiques et comptables²¹. La commémoration des moments importants de l'histoire d'Hydro-Québec donne aussi lieu à des réflexions d'ensemble sur la place, réelle ou envisagée, de l'entreprise publique au sein de la société québécoise : c'est le cas de deux recueils multidisciplinaires qui abordent cette question²². Enfin, dans une perspective comparative, soulignons l'analyse de Karl Froschauer qui évalue et compare les stratégies utilisées par les responsables politiques de cinq provinces canadiennes – Québec, Ontario, Manitoba, Colombie-Britannique et Terre-Neuve – afin de promouvoir des politiques provinciales d'industrialisation parfois concurrentes et, aussi, d'encourager l'enrichissement de leur collectivité par la création de surplus d'électricité et leur vente aux États américains²³.

Outre Hydro-Québec et l'hydroélectricité, le domaine de l'énergie fait plus largement l'objet de recherches scientifiques qui se marient parfois avec des préoccupations citoyennes, voire des engagements idéologiques. Depuis 1973, les chercheurs du Groupe de recherche en économie de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles (GREEN) analysent, critiquent et tentent d'orienter les politiques énergétiques québécoises et leurs principales composantes. Leurs études traitent des efforts d'efficacité énergétique, de la législation visant à déréglementer le marché de l'électricité, des stratégies de fixation du prix de l'énergie ainsi que des choix en matière de consommation de telle ou telle forme d'énergie. Parmi la production du GREEN, mentionnons entre autres les travaux d'Antoine Ayoub sur l'économie mondiale et canadienne du pétrole²⁴ ainsi que ceux de Jean-Thomas Bernard sur le marché de l'électricité en général²⁵. D'autres universitaires



21. Voir Gaétan BRETON et Jean-François BLAIN, *Les mauvais coûts d'Hydro-Québec*, Québec, Nota bene, 1999; Philippe FAUCHER et Johanne BERGERON, *Hydro-Québec : la société de l'heure de pointe*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1986. Voir aussi Alain CHANLAT, avec la coll. d'André BOLDUC et Daniel LAROUCHE, *Gestion et culture d'entreprise : le cheminement d'Hydro-Québec*, Montréal, Québec/Amérique, 1984; Taïeb HAFSI et Christiane DEMERS, *Le changement radical dans les organisations complexes : le cas d'Hydro-Québec*, Boucherville, Gaétan Morin éditeur, 1989.

22. Marcel COUTURE (dir.), *Hydro-Québec : des premiers défis à l'aube de l'an 2000*, Montréal, Éditions Libre Expression/Forces, 1984; Yves BÉLANGER et Robert COMEAU (dir.), *Hydro-Québec : autres temps, autres défis*, Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1995.

23. Karl FROSCHAUER, *White Gold : Hydroelectric Power in Canada*, Vancouver, UBC Press, 1999.

24. Voir entre autres Antoine AYOUB (dir.), *Le pétrole entre les pays producteurs et les pays consommateurs. Actes du premier colloque international d'économie pétrolière*, Québec, Groupe de recherche en économie de l'énergie, Département d'économie, Université Laval, 1974. Du même auteur : *Le point sur la situation énergétique : internationale, canadienne, québécoise*, Québec, Gouvernement du Québec, Conseil de planification et de développement du Québec, 1982; *Éléments d'une politique québécoise de l'énergie et application aux secteurs du pétrole et du gaz naturel*, Québec, Gouvernement du Québec, Conseil de planification et de développement du Québec, 1983; *Les problèmes de l'énergie et le dialogue Nord-Sud*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1983; *Le pétrole : économie et politique*, Paris, Economica, 1996.

25. Voir entre autres Danny BÉLANGER et Jean-Thomas BERNARD, *Les exportations d'électricité d'Hydro-Québec : rappel historique et perspectives futures*, Québec, Université Laval/Groupe de recherche en

constituent également des groupes de recherche, depuis les années 1990 au moins, afin d'analyser les enjeux énergétiques d'une manière globale. Ainsi, en plein cœur des débats entourant la déréglementation des marchés de l'électricité, l'adoption d'une nouvelle politique énergétique en 1996 ainsi que la création en 1997 d'une Régie de l'énergie, plusieurs chercheurs dirigés par Corinne Gendron et Jean-Guy Vaillancourt s'interrogent sur l'avenir énergétique du Québec et les différents scénarios de prospective qui se présentent alors²⁶. Signalons encore la position des chercheurs militants gravitant plus récemment autour du Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM). Ces derniers interviennent parfois dans l'espace universitaire pour commenter et analyser des enjeux énergétiques. Le meilleur exemple de ces initiatives demeure celui de la publication d'une étude portant sur le projet Rabaska de port méthanier²⁷.

EXPLOITER UNE ZONE SOUS-DÉVELOPPÉE. POUR UNE ANALYSE DES CONFLITS ET REPRÉSENTATIONS

Nous l'avons vu : la majorité des chercheurs qui se sont penchés sur les enjeux énergétiques retracent et décrivent les politiques et orientations énergétiques de l'État québécois. Leur intérêt se dirige également vers certains projets prônés par les entreprises publiques ou privées qui agissent dans le secteur de l'énergie, dont Hydro-Québec. Parfois, l'intention dépasse l'analyse scientifique. En prenant assise sur leur savoir et leurs idées, des experts en économie, en sciences et technologies, en sociologie ou en développement régional, cherchent alors dans leurs travaux à critiquer ou à orienter les politiques étatiques. Certains d'entre eux tentent aussi d'élaborer leur propre vision d'avenir entourant le choix des filières énergétiques que le Québec devrait privilégier et font des plaidoyers pour le juste prix du pétrole, de l'électricité ou du gaz naturel.



économie de l'énergie et des ressources naturelles (GREEN), 1990, cahier 90-17 ; Jean-Thomas BERNARD et Joseph A. DOUCET, « L'ouverture du marché d'exportation d'électricité québécois : réalité ou mirage à l'horizon », *Canadian Public Policy/Analyse de Politiques*, vol. 25, n° 2, 1999, p. 247-258 ; Jean-Thomas BERNARD et Michel ROLAND, « Rent Dissipation though Electricity Prices of Publicity-Owned Utilities », *Revue Canadienne d'économie/Canadian Journal of Economics*, vol. 30, n° 4b, 1997, p. 1204-1219.

26. Corinne GENDRON et Jean-Guy VAILLANCOURT (dir.), *L'Énergie au Québec : quels sont nos choix ?*, Montréal, Les Éditions Écosociété, 1998. Voir entre autres les essais prospectifs de Corinne GENDRON et Nicolas TREMBLAY avec « Faire les meilleurs choix pour l'avenir », p. 67-83, de Maryse LABRIET avec « Choix énergétiques et enjeux sociaux : le cas des transports », p. 109-125, de Raymond CHENEL et Jean-Guy VAILLANCOURT avec « Les choix de la population : le développement durable et l'efficacité énergétique », p. 153-169 et de Pierre DANSEREAU et Jean-Pierre DRAPEAU avec « La seule option : une politique énergétique axée sur le développement durable », p. 171-182.

27. Gaston CADRIN, Bernard DAGENAI, Michel LESSARD et Pierre-Paul SÉNÉCHAL, *Rabaska : Autopsie d'un projet insensé*, op. cit.

Au-delà de ces études et de ces prises de position, il existe pourtant une autre façon d'aborder les enjeux énergétiques dans le Québec des XX^e et XXI^e siècles. Touchant à l'ensemble des citoyens qui en ont grandement besoin pour se nourrir, se loger et se déplacer, l'énergie est au cœur du développement économique, des découvertes scientifiques et des investissements massifs publics et privés. En raison de leur association plus ou moins étroite avec l'économie, l'environnement, la technologie et l'aménagement du territoire, l'élaboration des politiques énergétiques et les choix qui en découlent suscitent alors de nombreux débats sur des plans macro et micropolitiques. Nourries de la résistance citoyenne, les polémiques trouvent écho à un moment ou à un autre à l'Assemblée nationale du Québec, en Chambre ou en commission parlementaire, ou au cours des audiences publiques d'organismes étatiques, tels que la Régie de l'énergie ou le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Pour toutes ces raisons, les enjeux énergétiques révèlent différentes représentations symboliques et identitaires du Québec. Toutefois, ces conflits et ces représentations ont très peu été étudiés par les chercheurs universitaires, et les synthèses sur ces questions se font toujours attendre. Pourtant, comme le montrent certaines études en histoire américaine²⁸, les responsables politiques et les autres acteurs



28. À ce sujet, le pionnier en la matière est assurément l'historien David E. Nye avec ses travaux sur le lien entre le rapport à la technologie et un certain *nation-building* américain. En se référant aux réflexions de Thomas P. Hughes sur l'électricité et ses réseaux d'électrification – les « *networks of power* » ou les « *power systems* » – en tant qu'« artefacts culturels », David E. Nye s'est intéressé aux discours et aux récits des membres des élites culturelles, politiques ou autres qui proposent des représentations de la nation américaine en fonction de leurs expériences vécues avec les différentes formes d'énergie et leurs technologies. Il analyse aussi les raisons pour lesquelles les citoyens font des choix énergétiques et technologiques et, surtout, les conséquences de ces choix sur la culture américaine et l'ensemble de la vie en société. Voir David E. NYE, *Electrifying America: Social Meanings of a New Technology, 1880-1940*, Cambridge, The MIT Press, 1990. Du même auteur : *American Technological Sublime*, Cambridge, The MIT Press, 1994 ; *Narratives and Spaces: Technology and the Construction of American Culture*, New York, Columbia University Press, 1997, p. 61-91 ; *Consuming Power: a Social History of American Energies*, Cambridge, The MIT Press, 1998 ; *America as Second Creation: Technology and Narratives of New Beginnings*, Cambridge, The MIT Press, 2003 ; *When The Lights Went Out: A History of Blackouts in America*, Cambridge, The MIT Press, 2010 ; Thomas P. HUGHES, *Networks of Power: Electrification in Western Society, 1880-1930*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1983. Mentionnons également l'apport de l'historien William C. Harvard Jr qui, dans son étude sur l'histoire de la Tennessee Valley Authority (TVA), met l'accent sur l'analyse des représentations à l'égard de la nature et de la construction de la nation. William C. Harvard Jr découvre l'existence de deux régimes de représentations aux États-Unis concernant la perception de la TVA et de ses actions de régulation des eaux et de construction de barrages hydro-électriques ou autres. Le premier perçoit la TVA comme un produit du progrès de la science et de la technologie permettant à la fois de contrôler les éléments hostiles de la nature et de libérer les citoyens des inondations, de la pauvreté, des maladies, etc. Quant au second régime, il critique fermement les projets de la TVA qui ont détruit l'environnement naturel de la vallée du Tennessee et qui ont forcé les habitants à modifier leur mode de vie traditionnel. Voir William C. HARVARD, Jr., « Images of TVA: The Clash over Values », Erwin C. HARGROVE et Paul K. CONKIN (dir.), *TVA: Fifty years of Grass-roots Bureaucracy*, Chicago, University of Illinois Press, 1983, p. 297-315.

sociopolitiques évoquent régulièrement, derrière les prises de position à l'égard des choix énergétiques, des représentations symboliques et identitaires qui sont autant de formes d'expression de la culture politique contemporaine.

Au Québec, les quelques chercheurs qui abordent ces questions proviennent surtout des sciences humaines ou de disciplines connexes. Les géographes de la culture sont particulièrement bien représentés dans ce groupe et s'intéressent de près aux régions septentrionales. Les recherches de Frédéric Lasserre, d'Éric Canobbio, de Caroline Desbiens, de Guy Mercier et de Gilles Ritchot analysent les différentes représentations des territoires, ressources et paysages du Nord québécois – surtout de la baie James et du Nord-du-Québec – véhiculées par les Québécois du Sud ou par les membres des groupes autochtones et inuits²⁹. Des sociologues participent aussi au défrichage de ce terrain d'enquête. Signalons deux études sociologiques novatrices en cette matière. Dès 1984, Ronald Babin fait œuvre de pionnier en explorant la forte polémique relative au développement et à l'exploitation des centrales nucléaires³⁰. Plus récemment, les chercheurs qui gravitent autour de Thibault Martin et Steven M. Hoffman ont analysé les projets hydroélectriques du Nord, notamment sous l'angle des valeurs et des représentations relatives à la nature, ainsi que les transformations des relations entre les Premières nations et les États québécois ou manitobain³¹. En histoire, cet objet d'étude a influencé les recherches de Robert Gagnon et Yves Gingras sur la transformation de l'espace de la Baie-James qui, avec le projet hydroélectrique de la rivière La Grande, est passé de territoire à développer à un laboratoire à construire³². Plus récemment, Stéphane Savard explore les

✦ ✦ ✦

29. Voir ERIC CANOBBIO, *Géopolitique d'une ambition inuite : le Québec face à son destin nordique*, Québec, Septentrion, 2009 ; CAROLINE DESBIENS, « Un nouveau chemin vers les rapides. Chisasibi/La Grande et les relations nord-sud au Québec », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, vol. 9, n° 1, 2006, p. 177-210 ; CAROLINE DESBIENS, « Producing North and South : a Political Geography of Hydro Development in Québec », *The Canadian Geographer/Le Géographe canadien*, vol. 48, n° 2, 2004, p. 101-118 ; FRÉDÉRIC LASSERRE, *Le Canada d'une mythe à l'autre : territoire et images du territoire*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1998 ; FRÉDÉRIC LASSERRE, « L'eau, la forêt, les barrages du Nord du Québec : un territoire instrumentalisé ? », FRÉDÉRIC LASSERRE et ALINE LECHAUME (dir.), *Le territoire pensé : géographie des représentations territoriales*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2003, p. 13-29 ; GUY MERCIER et GILLES RITCHOT, « La Baie James. Les dessous d'une rencontre que la bureaucratie n'avait pas prévue » *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 41, n° 113, 1997, p. 137-169.

30. RONALD BABIN, *L'option nucléaire : développement et contestation de l'énergie nucléaire au Canada et au Québec*, Montréal, Boréal Express, 1984.

31. THIBAUT MARTIN et STEVEN M. HOFFMAN (dir.), *Power Struggles : Hydro Development and First Nations in Manitoba and Quebec*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2008.

32. ROBERT GAGNON et YVES GINGRAS, « La baie James : de territoire à laboratoire », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 7, n° 3, printemps 1999, p. 67-78. Aussi ROBERT GAGNON, *La mobilisation des compétences : la protection de l'environnement à la Baie James*, mémoire de maîtrise (histoire et sociopolitique des sciences), Montréal, Université de Montréal, 1984.

multiples mutations des représentations symboliques et identitaires concernant Hydro-Québec, représentations véhiculées par les responsables politiques québécois de 1944 à 2005³³. Enfin, la littéraire Dominique Perron a procédé à une analyse du discours publique de l'entreprise Hydro-Québec et révèle les différentes représentations du Québec qui l'alimente³⁴.

Si la réalité empirique va bien au-delà des seules valeurs et représentations, ces dernières la reflètent néanmoins. C'est notamment le cas des enjeux énergétiques, enjeux qui sont traversés par de nombreux conflits entre les orientations préconisées et les représentations véhiculées, comme nous l'avons vu. S'inscrivant dans la perspective de la culture politique, ces enjeux deviennent des objets d'études privilégiés pour le chercheur qui veut comprendre la société québécoise dans ses multiples facettes : ses relations à l'égard de la nature et de l'environnement, de la « modernité » technologique et économique, de l'« Autre » autochtone, etc. Le présent dossier thématique entend poursuivre dans cette direction en explorant les possibilités de cet objet d'étude. Pour une première fois, les enjeux énergétiques saisis comme sources de conflits et de représentations ne seront pas l'objet de quelques réflexions isolées, mais bel et bien le thème rassembleur d'études interdisciplinaires.

Ainsi, ce numéro thématique traite de la place occupée par les enjeux énergétiques dans le Québec du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle. Favorisant le dialogue interdisciplinaire, il met l'accent sur des conflits sociopolitiques qui se déroulent sur deux registres de significations. D'un côté, les analyses portent sur des choix politiques effectués afin de favoriser ou de discréditer les différentes sources d'énergie et leurs principales filières – hydroélectricité, nucléaire, gaz naturel, pétrole, énergie éolienne, énergie solaire, etc. Ce faisant, elles comparent les différentes valeurs liées à chacun



33. Voir, entre autres, Stéphane SAVARD, *Retour sur un « projet du siècle » : Hydro-Québec comme vecteur des représentations symboliques et identitaires du Québec, 1944 à 2005*, thèse de doctorat (histoire), Québec, Université Laval, 2010. Du même auteur : « L'instrumentalisation d'Hydro-Québec par l'Union nationale (1944-1960) : quels rôles pour le développement hydroélectrique ? », Xavier GÉLINAS et Lucia FERRETTI (dir.), *Duplessis : son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, 2010, p. 175-195 ; « Quand l'histoire donne sens aux représentations symboliques : l'Hydro-Québec, Manic-5 et la société québécoise », *Recherches sociographiques*, vol. 50, n° 1, 2009, p. 67-97 ; « Lieu-de-mémoriser Hydro-Québec comme symbole des représentations de la nature et de la technologie : esquisses de réponse et pistes de réflexion », Émilie GUILBEAULT-CAYER et Stéphane SAVARD (dir.), *Conserveries mémorielles*, 2^e année, n° 4, 2007, p. 46-64.

34. Dominique PERRON, *Le nouveau roman de l'énergie nationale. Analyse des discours promotionnels d'Hydro-Québec de 1964 à 1997*, Calgary, University of Calgary Press, 2006. Voir aussi Dominique PERRON, « "On est Hydro-Québécois" : consommateur, producteur ou citoyen ? Analyse de la nationalisation symbolique d'Hydro-Québec », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 6, n° 2, 2003, p. 73-97.

de ces choix. Les études retracent également les orientations énergétiques dans leurs relations avec les luttes de représentations symboliques et identitaires véhiculées par les responsables politiques et les autres acteurs sociopolitiques : environnementalistes, Autochtones, éditorialistes, regroupements de citoyens, décideurs économiques, etc. En intervenant dans l'espace public, notamment dans les champs politique et médiatique, les acteurs mettent en place des stratégies diverses au sujet des enjeux énergétiques, exprimant de multiples manières le potentiel de leur habilitation citoyenne.

PRÉSENTATION DES ARTICLES

Ce dossier regroupe des contributions de chercheurs établis provenant de divers horizons : histoire, sociologie, développement régional, administration, économie et sciences comptables. Les sept articles scientifiques proposés traitent des questions de conflits et de représentations relatives aux enjeux énergétiques québécois des XX^e et XXI^e siècles. Trois axes thématiques les traversent : les mécanismes de surveillance et de gestion des enjeux énergétiques, les dimensions de l'établissement des tarifs d'électricité et de la critique des profits et enfin, la dialectique du Soi et de l'Autre, un Soi qui se donne de nouvelles références identitaires, un Autre qui adopte entre autres les traits des Autochtones ou des peuples du Moyen-Orient.

Le premier axe, celui des mécanismes de surveillance et de gestion, examine les origines de plusieurs conflits et de nombre de représentations entourant les enjeux énergétiques. Dans un article ayant comme toile de fond les interventions devant le Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) au sujet de l'énergie éolienne, Marie-José Fortin et Sophie Le Floch définissent et catégorisent quatre différentes représentations du paysage qui s'opposent et qui sont tributaires d'autant de modèles de développement régional. Plus théorique, le texte de Louis Simard se concentre sur l'autre grand organisme de surveillance, la Régie de l'énergie. Il analyse d'abord l'origine, la nature et les transformations de la participation publique, pour en évaluer ensuite les procédures de participation citoyenne aux processus d'audiences publiques.

Les articles suivants correspondent plus étroitement au deuxième axe, celui de la tarification et des bénéfices. Ils détectent ainsi des conflits de représentations derrière l'établissement ou la critique des tarifs d'électricité et des profits d'Hydro-Québec. En analysant le discours comptable d'Hydro-Québec qui laisse une large place à des représentations centrées sur le gaspillage et l'improductivité des Québécois, Gaétan Breton met l'accent sur

les stratégies discursives mises de l'avant pour légitimer les grandes orientations tarifaires, comptables et économiques de l'entreprise publique. Quant à Pierre-Olivier Pineau, il montre de manière convaincante comment six enjeux québécois – identité, équité, développement régional, efficacité économique, finances publiques et environnement –, et les représentations qu'ils mobilisent, influencent l'élaboration d'une politique des prix de l'électricité.

Relevant du dernier axe, celui du Soi et de l'Autre, deux contributions se penchent sur l'émergence de nouvelles références identitaires québécoises et des transformations de l'altérité. Comparant les ententes et conventions signées avec les Cris au Québec et au Manitoba, Thibault Martin identifie une double différenciation : d'une part, celle d'un changement dans les représentations du rapport à l'Autre autochtone entre les conventions des années 1970 et les ententes des années 2000, mais aussi et surtout une distinction fondamentale dans les manières de percevoir la relation avec l'Autre autochtone entre l'État québécois – avec la *Paix des Braves* – et l'État manitobain – avec le *Wuskwatim*. Enfin, au-delà des frontières québécoises et canadiennes, Alexandre Lévesque place le choc pétrolier de 1973 au cœur d'une mutation positive des attitudes et des représentations des responsables politiques québécois à l'égard du Moyen-Orient et du conflit israélo-arabe.

En point d'orgue, Jean-Philippe Warren offre une interprétation stimulante qui ose la comparaison entre l'exploitation du pétrole et celle de la production d'hydroélectricité. À partir de cette assise, il esquisse le portrait en miroir des « trajectoires économiques et politiques » des États pétroliers et du Québec, ce « pays travaillé de froid » où « le feu loge en dessous » comme le notait autrefois le poète.